



Les temps simples et les temps composés

Version imprimable — SC@LPA

En conjugaison française, on distingue deux grandes catégories de temps : les **temps simples** et les **temps composés**.

- ✓ Un temps simple se forme avec **un seul mot** (le verbe conjugué). Exemple : *Je chantais* (imparfait).
- ✓ Un temps composé se forme avec **deux mots** : un **auxiliaire** (*avoir* ou *être*) conjugué + le **participe passé**. Exemple : *J'ai chanté* (passé composé).

Exemples de temps simples :

Je parle (présent)

Nous chantions (imparfait)

Ils finirent (passé simple)

Exemples de temps composés :

J'ai mangé (passé composé)

Nous avons terminé (plus-que-parfait)

Ils eurent fini (passé antérieur)

J'aurai lu (futur antérieur)

L'**auxiliaire** est au même temps que le verbe de la forme simple correspondante.

Par exemple :

→ au futur antérieur, l'**auxiliaire** est au futur simple;

→ *J'aurai lu* (futur antérieur = *auxiliaire au futur simple* + *participe passé du verbe*)

→ au plus-que-parfait, l'**auxiliaire** est à l'imparfait;

→ *Nous avons **terminé*** (plus-que-parfait = auxiliaire à l'imparfait + participe passé du verbe)

→ au passé antérieur, l'**auxiliaire** est au passé simple;

→ *Ils eurent **fini*** (passé antérieur = auxiliaire au passé simple + participe passé du verbe)

→ etc.

TEMPS SIMPLES	TEMPS COMPOSÉS
Présent	Passé composé
Imparfait	Plus-que-parfait
Passé simple	Passé antérieur
Futur simple	Futur antérieur
Conditionnel présent	Conditionnel passé
Subjonctif présent	Subjonctif passé

MODE	FORME SIMPLE	FORME COMPOSÉE
IMPÉRATIF	Présent distingue	Passé Aie distingué
INDICATIF	Présent Tu distingues Passé simple Tu distinguas Imparfait Tu distinguais Futur simple Tu distingueras Conditionnel présent Tu distinguerais	Passé composé Tu as distingué Passé antérieur Tu eus distingué Plus-que-parfait Tu avais distingué Futur antérieur Tu auras distingué Conditionnel passé Tu aurais distingué
INFINITIF	Présent distinguer	Passé avoir distingué
PARTICIPE	Présent distinguant Passé distingué	Présent composé ayant distingué Passé composé eu distingué
SUBJONCTIF	Présent Que tu distingues	Passé Que tu aies distingué

Les temps composés servent principalement :

1. à exprimer qu'une action est **accomplie, terminée**.
2. à exprimer qu'une action a été accomplie **avant une autre action**.

Exemples :

Tu **lis** un livre. (l'action « lire » se déroule au moment où l'on en parle → temps simple)

Tu **as lu** un livre. (l'action « lire » est terminée au moment où l'on en parle → temps composé)

Quand tu **auras appris** ta leçon, ton frère t' **interrogera**. (l'action « apprendre » sera terminée quand l'action « interroger » commencera)

Pour bien orthographier les temps composés :

1. il faut maîtriser l'emploi et la conjugaison des auxiliaires *avoir* et *être* ;
2. il faut aussi connaître les règles d'accord du participe passé.

★ Ce qu'il faut retenir

- Les **temps simples** utilisent une seule forme verbale.
- Les **temps composés** associent un auxiliaire (avoir/être) à l'imparfait, au présent, au futur ou au passé simple + le participe passé.
- Chaque temps composé correspond à un temps simple.

